Benjamin MERCIER
Bureau Fédéral

Aux Présidents de clubs Water-Polo
Aux Arbitres et Délégués
Copie : Responsables de Ligues WP.

Clichy, le 22 Septembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Pour faire suite à la réunion du Comité Directeur de la Fédération Française de Natation de ce jour, il a été décidé à l'unanimité des membres présents les deux modifications réglementaires pour les championnats de Water-Polo suivantes :

1- <u>Composition équipes Championnat Elite Féminin</u>

A l'instar de ce qui a été proposé et validé pour le championnat masculin, il a été décidé de porter à 14 au lieu de 13, le nombre de joueuses pouvant être inscrits sur une feuille de match du championnat Elite.

Ce dispositif a pour objectif de pouvoir intégrer de jeunes joueuses au sein de l'équipe Elite et de leurs permettre de bénéficier progressivement d'un temps de jeu nécessaire à leur formation.

2- <u>3ème exclusion</u>

Il a été décidé de modifier et compléter l'article WP 12.7 de la manière suivante :

« Tout joueur ayant reçu une troisième faute d'exclusion doit quitter le banc et gagner les tribunes ou tout autre endroit précisé par l'arbitre et/ou le délégué de la Fédération. »

<u>Ces deux nouvelles dispositions prendront effet à compter du samedi 25 Septembre 2021.</u>

Vous souhaitant tout le succès escompté à nos entreprises communes, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

Benjamin MERCIER